

Résumé

Principales conclusions

Rééquilibrage de l'économie

- La politique monétaire reste accommodante, même si la production se rapproche de son rythme tendanciel et si l'inflation dépasse l'objectif visé.
- La demande intérieure a reculé durant la période d'ajustement, notamment l'investissement des entreprises et des ménages, alors que les exportations se sont inscrites en forte hausse. La demande totale correspond maintenant davantage à l'offre globale et sa composition est plus viable.
- L'endettement des ménages a diminué, mais demeure élevé par rapport aux autres pays et ce, malgré des réductions de dettes substantielles. Les taux de défaillance ont baissé mais de nombreux ménages à bas revenu, y compris ceux qui ne sont pas propriétaires de leur logement, ont toujours des difficultés à financer leurs besoins essentiels et la charge du service de leur dette. De nouvelles réductions des créances indexées sur des devises doivent être effectuées.
- Les banques accroissent leurs prêts aux ménages (en partie pour refinancer des prêts de la Caisse de crédit au logement), mais les entreprises font état de difficultés à obtenir des crédits.

Contrôle des mouvements de capitaux, cadre de la politique monétaire et stabilité financière

- Les mesures macroprudentielles ne sont pas assez utilisées pour atténuer les risques d'instabilité financière.
- Certains signes montrent que les mesures de contrôle des mouvements de capitaux induisent des distorsions économiques.
- Le cadre de ciblage de l'inflation à des fins de politique monétaire aurait donné de meilleurs résultats s'il avait été étayé par une réglementation et une surveillance prudentielles plus efficaces.
- La coordination et la communication entre les autorités monétaires et les responsables de la surveillance du système financier sont insuffisantes, faute de définition claire des champs de compétence et des pouvoirs.

Assainissement budgétaire

- Un assainissement budgétaire substantiel a été réalisé et le ratio de la dette au PIB a commencé à reculer, mais il reste élevé.
- Jusqu'ici, l'assainissement des finances publiques a été axé sur l'augmentation des recettes et la réduction des investissements publics, et non sur l'allègement des dépenses courantes. Cette orientation accentue le risque que l'assainissement budgétaire ne soit pas durable.
- Un projet de loi de finances organique qui s'inspire des récentes pratiques exemplaires en vue d'améliorer le cadre et la procédure budgétaires doit être soumis au Parlement d'ici à la fin de l'année.

Efficiences des dépenses publiques

- Les pouvoirs publics ne procèdent pas à des examens systématiques des dépenses, alors que de tels exercices peuvent permettre d'accroître l'efficacité de ces dépenses et de réaffecter les ressources vers des emplois prioritaires.
- Les principaux gains d'efficacité potentiels concernent l'enseignement, secteur dans lequel les dépenses cumulées par élève sont très élevées alors que les résultats sont moyens, et les soins de santé, où le taux de consultation des spécialistes est élevé et l'utilisation des équipements de diagnostic fréquente.

Croissance verte

- L'Islande est en passe de respecter ses engagements au titre du protocole de Kyoto, mais le prix des émissions de gaz à effet de serre est trop faible pour permettre la réalisation des objectifs futurs.
- Les capacités de production d'électricité ont été développées compte tenu de la montée en puissance des exportations (principalement d'aluminium), mais les avantages nets pour les Islandais risquent de ne pas s'en trouver maximisés.

Principales recommandations

Rééquilibrage de l'économie

- Continuer de durcir l'orientation de la politique monétaire à mesure que l'activité reprend, afin de ramener l'inflation au niveau de l'objectif visé et d'ancrer les anticipations inflationnistes.
- Axer les mesures d'allègement de la dette des ménages sur ceux qui sont en difficulté financière, afin de réduire le risque de défaillance de la manière la plus efficace possible. Remplacer la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires par des aides au logement destinées aux ménages à bas revenu, afin de réduire encore leurs difficultés financières, d'atténuer le biais du système en faveur des propriétaires occupants et d'en améliorer l'équité.
- Supprimer la garantie publique de remboursement des obligations de la Caisse de crédit au logement (CCL) une fois que les finances des ménages auront été assainies, afin qu'ils soient moins incités à s'endetter.
- Continuer d'appliquer, pour le calcul du ratio de fonds propres, de fortes pondérations des risques aux créances improductives sur les entreprises, afin de continuer d'inciter les banques à les passer en charges ou à les restructurer.

Contrôle des mouvements de capitaux, cadre de la politique monétaire et stabilité financière

- Des mesures macroprudentielles, comme le plafonnement des quotités de prêt ou des règles de provisionnement des pertes sur prêts variant en fonction du cycle économique, devraient être utilisées pour atténuer les risques d'instabilité financière, tempérer les cycles du crédit et étayer la politique monétaire.
- Mettre en œuvre le programme établi de levée des mesures de contrôle des mouvements de capitaux en ajustant son rythme en fonction de l'évolution de la situation économique.
- Une fois levées les mesures de contrôle des mouvements de capitaux, conserver un dispositif de ciblage de l'inflation au titre de la politique monétaire associé à un taux de change flottant. L'accent mis sur la stabilité du taux de change est justifié, mais il faut limiter la portée des interventions sur le marché des changes au lissage des fluctuations erratiques.
- Renforcer la coordination et la communication entre les autorités de surveillance du secteur financier. Leur confier explicitement pour mission de préserver la stabilité financière, en définissant clairement les champs de compétence et en conférant par la loi aux autorités de surveillance les pouvoirs et les instruments nécessaires pour qu'elles puissent assumer leurs responsabilités.

Assainissement budgétaire

- Prendre des mesures immédiates pour faire en sorte que le solde budgétaire reste sur la trajectoire prévue, en devenant équilibré en 2014 avant de se transformer en excédent de 2 % du PIB en 2015, afin de ramener la dette publique vers des niveaux plus prudents. Axer l'effort d'assainissement budgétaire sur les dépenses courantes, afin d'accroître la probabilité que cet assainissement soit durable et d'ouvrir la voie à un renforcement des investissements en infrastructures.
- Pour accroître la transparence et la crédibilité de l'action entreprise, adopter un calendrier de réduction de la dette assorti d'objectifs intermédiaires.
- Adopter le projet de loi de finances organique afin de renforcer la discipline budgétaire.

Efficiences des dépenses publiques

- Réaliser des examens stratégiques des dépenses en vue de dégager d'éventuels gains d'efficacité et de réorienter les dépenses en fonction des priorités du gouvernement.
- Afin d'alléger les coûts et d'améliorer les rendements de l'éducation, réduire la durée de l'enseignement primaire et secondaire.
- Renforcer le filtrage de l'accès aux soins de santé afin de limiter les consultations de spécialistes, d'orienter les patients vers des soins plus adaptés et de réduire le nombre d'examens faisant appel à des appareils de diagnostic onéreux. Dans la mesure où cela alourdirait la charge de travail des généralistes, accroître les financements qui leur sont destinés.

Croissance verte

- Élargir le champ d'application de la taxe carbone et augmenter son taux, afin d'accroître l'ampleur et l'efficacité économique des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Développer les capacités de production d'électricité pour l'exportation (notamment pour les secteurs à forte intensité énergétique) uniquement si les coûts marginaux de long terme (y compris les coûts d'investissement) sont entièrement couverts. Taxer les rentes de ressources s'il en existe.
- Revoir à la baisse le relèvement progressif de la taxe spéciale sur la rente halieutique afin qu'elle soit portée à un taux acceptable pour les pêcheurs, en particulier dans le secteur de la pêche démersale.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Iceland 2013

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-isl-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Iceland 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-isl-2013-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.